



Signataire : Sophie Desbiolles

Date de dépôt : 1^{er} septembre 2022

Question écrite urgente

Des jets privés pour les uns, le brasier pour les autres

Entre deux vagues de chaleur et une sécheresse dantesque, l'été 2022 aura aussi connu une polémique sur l'utilisation des jets privés. Pendant que le monde brûle, quelques nantis ultrariches regardent depuis le hublot de leur avion les fumées du monde d'en bas. Et ce pour ne faire parfois que des vols de quelques dizaines de minutes.

Un rapport de 2021, publié par *Transport & Environment*¹ indique que les vols en jets privés sont 5 à 14 fois plus polluants que les vols commerciaux (par passager). Ces vols ne concernent que les personnes disposant de grandes fortunes (le propriétaire moyen d'un jet privé dispose d'une fortune de 1,3 milliard).

Il n'y a aucune justification rationnelle à l'utilisation des jets privés, ni du point de vue environnemental ni du point de vue de la justice sociale. Le GIEC a rappelé que la transition écologique ne pourrait se faire sans justice sociale. Et le thème des jets privés ne fait que s'ajouter à la thématique plus large : comment demander aux particuliers de faire des changements dans leur mode de vie si quelques nantis décident de s'exclure des règles ?

A ce titre, je désirerais poser les questions suivantes :

- ***Qu'est-ce que le Conseil d'Etat entend mettre en œuvre pour interdire les jets privés sur l'aéroport de Genève ou tout au moins imposer des normes suffisamment dissuasives ?***
- ***Qu'est-ce que le Conseil d'Etat entreprend au niveau fédéral pour la création de lois nationales ?***

¹ https://www.transportenvironment.org/wp-content/uploads/2021/08/2021_05_private_jets_FINAL.pdf